

Pierre LE ROUX. — *L'Atlas linguistique de Basse-Bretagne.*

Le cinquième fascicule de l'*Atlas linguistique de Basse-Bretagne* vient de paraître (1). M. Le Roux est certainement le premier à déplorer les difficultés matérielles qui ont fait que des enquêtes ouvertes il y a quarante ans n'aient pu aboutir que par tranches trop espacées (1924, 1927, 1937, 1943, 1953). Nous espérons qu'il pourra publier cette année les derniers documents qui restent dans ses cartons.

Les cartes de ce nouveau fascicule sont enrichies d'un 78° point d'enquête (Trégornan, n° 57), et de réponses, souvent très intéressantes, que M. Le Roux avait obtenues dans ses enquêtes préliminaires auprès des soldats de la garnison de Rennes. Le travail des chercheurs a été facilité par le rappel, sur chacune des cartes, des formes données pour chaque mot par les dictionnaires anciens et modernes.

La présentation reste sensiblement la même, bien que les signes phonétiques aient été dessinés à la main. La lecture en est tout à fait aisée ; pour certaines cartes cependant le dessinateur n'aurait pas dû hésiter à sacrifier aux signes phonétiques le tracé du contour des côtes : certains chevauchements désagréables en auraient été évités (v. carte 484, points 54 et 70). Je n'ai relevé qu'une distraction : l'absence d'un point-et-virgule devant *lutinet*, c. 410, pt 45 : cette omission empêche de considérer avec certitude la deuxième forme donnée, *bigo nos*, comme un pluriel : elle peut être un singulier, placé par erreur en seconde position.

La parution de ce 5° fascicule devait être attendue avec une certaine impatience par M. Falc'hun, qui avait longuement étudié les 400 cartes déjà parues et avait tiré de cette étude des conclusions (2) dont il espérait la confirmation par les enquêtes restées inédites. Les cartes que nous avons maintenant sous les yeux apportent de nouvelles illustrations aux théories qu'il a émises, et, dans certains cas, les complètent. La carte « renard, renards » (*louarn*, c. 434) confirme ses hypothèses sur l'évolution des pluriels de *houarn*, « fer » (c. 329). La carte « limaces » (452)

(1) P. LE ROUX, *Atlas linguistique de Basse-Bretagne*, 5° fascicule. Plihon, Rennes, 1.800 frs.

(2) F. FALC'HUN, *L'Histoire de la langue bretonne.*

prouve l'importance du passage maritime entre la presqu'île de Crozon et Brest, ce qu'il n'avait pu que soupçonner d'après les formes de « savoir » (c. 234). Les pluriels rares en *et* de *intanv*, *matez* et *mevel* (403, 449, 450) semblent venir se placer d'eux-mêmes sur le cercle que tracent autour de Carhaix les pluriels rares en *et* de *breur* et de *gwiz* (42, 304).

En analysant les différentes cartes où coexistent le mot breton et le mot d'importation française (*kog*, *kilhog*, « coq », *bossen*, *kiger*, « boucher », *blank*, *gweneg*, « sou », *teysir*, *guyader*, « tisserand », etc.), M. Falc'hun avait montré que la pénétration du domaine bretonnant par les mots français s'était faite par la trouée de Vannes, vers laquelle convergeaient des routes nombreuses et importantes ; la pénétration par le nord s'était faite plus péniblement. La carte « charpentier » (407) apporte une illustration excellente à cette théorie : *charpantour* a envahi à peu près tout le domaine vannetais, mais n'est attesté, au nord, qu'à Pléguien et à Tréglamus. Mais le fait qu'il est également noté dans le port d'Audierne met en relief l'importance des voies maritimes, que montrait déjà la présence de *anklum*, pour *anneo* (« enclume », c. 13), non seulement dans le Vannetais, mais à Molène, Douarnenez, Santec, et dans les environs de Morlaix.

Et il est assez curieux de constater comment un vieil emprunt français, machicot, (v. Godefroy), « bas officier de chœur » (c. 419, « enfant de chœur ») a été remplacé par un emprunt plus récent, « choriste » (*korist*, *koricht*, *kolist*, *kurust*, etc.), et n'a subsisté que dans l'aire quimpéroise : *machikot*, *marchikot*, *masikot*, etc. Ce mot nous offre aussi un exemple intéressant d'étymologie populaire. A l'île de Sein, la première syllabe de ce mot a été interprétée par *mous*, « mousse, petit garçon » : *mous-chikot*, *mouchikot* ; M. Le Roux n'a pas noté la forme de Plouzévet : *ma-*, interprété par *mab*, « fils », a paru impropre — car *mab* y a rarement le sens de « garçon » — et a été remplacé par *pot*, « garçon » : *pot-chikot*, *pochikot*.

Le nouveau fascicule de l'*Atlas linguistique* apporte d'autres éléments d'étude.

La carte 475, « quand je vais », montre comment un hiatus est comblé d'une façon différente suivant la région : nous trouvons *pa z an*, *pa h an*, *pa y an*, *pe d an*, *pe g an*.

Et il peut être intéressant de noter que les aires *payan*, *meryed* (pour *merhed*, c. 446), *luyed* (pour *luhed*, c. 440), recouvrent toutes trois la Cornouaille et une partie de la région de Vannes, avec une brèche, plus ou moins large, le long du Blavet. Elles peuvent se rapprocher de l'aire *ronsed*, « chevaux » (c. 443) — un mot accentué sur la première syllabe au seul point 56, situé en Cornouaille — qui montre une ancienne continuité linguistique sur toute la côte sud.

Une des cartes les plus riches est peut-être la carte « juments » (409). Le pluriel interne *kezeg*, de *kazeg*, jument, a pris, en dehors de l'aire *ronsed*, le sens général de « chevaux » (c. 443). Pour « juments » nous trouvons, étalés sur la carte de Basse-Bretagne, une dizaine de formes qui peuvent illustrer la plupart des cas que nous rencontrons pour le pluriel en breton : le pluriel interne *kezeg*, dans une partie de l'aire *ronsed* ; le pluriel en *i*, *kazegi*, en *ou*, en *aou* et en *eo*, *kazegou*, *kazegaou*, *kazegeo*, en *et* et en *yet*, *kazeget*, *kazegyset*, un double pluriel formé sur le pluriel interne, *kezegset*, le pluriel du singulier formé sur le pluriel interne, *kezegennet*, différents pluriels du singulatif formé sur le singulier, *kazegennet*, *kazegenneou*, et le pluriel *kazikennezet*, formé sur le féminin pléonastique de *kazikenn* (cas *maeronezet*, *c'hoarezet*...).

La variété, non seulement des formes, mais du vocabulaire, que nous révèlent les cartes de M. Le Roux (v. c. 408, 417, 427, 458, 489, etc.), donne une impression de langue véritablement vivante, et nous conduit à un certain scepticisme quant à la signification de « moyen breton » ; le terme, nécessaire, est impropre, car au xv^e et au xvi^e siècle le breton devait être aussi vivant que maintenant, et offrir une variété aussi grande dans son vocabulaire et ses formes ; on aurait, dans cinq cents ans, une image incomplète du breton actuel s'il ne subsistait que les témoignages d'un écrivain morlaisien ; les anciens documents, relativement peu nombreux, ne représentent pas le moyen breton, mais le breton de telle ou telle région, qu'une étude attentive de l'*Atlas* permet parfois de préciser.

Les cartes de M. Le Roux, en nous fournissant une image fidèle du breton vivant, nous laissent perplexes devant le fossé qui a été creusé entre la langue parlée et la

langue littéraire. Comme le français nous a apporté l'obsession de l'orthographe et de la correction grammaticale, le Breton se sent honteux devant les « abus, abusif, par abus » qui qualifient dans les grammaires les formes qu'il emploie tous les jours : bien des jeunes ont été découragés ainsi, car la correction grammaticale de la langue littéraire leur a semblé quelque chose d'inaccessible — plus inaccessible naturellement qu'aux non-bretonnants de naissance. L'examen des cartes de l'*Atlas* leur rendra leur confiance, et leur respect pour la langue qu'ils parlent, en montrant que les formes « abusives » sont les plus répandues. Le pluriel *mitizien*, de *matez*, servante, seul admis, a depuis longtemps été dépassé, et n'est attesté nulle part : le pluriel le plus répandu est *mitijen*, ou *mitichen* (c. 449), comme *mijou*, ou *michou*, est le pluriel de *miz*, mois (c. 460). Le dictionnaire n'admet, pour « tuer », que *laza* ; cette forme n'est employée qu'en trois points : Ouessant, Molène, Crozon : ailleurs nous trouvons *laha*, *laho*, *lahein* (c. 422).

Une étude plus approfondie leur montrerait qu'il s'agit là d'évolutions normales dans une langue essentiellement vivante — une langue qu'aucune académie n'est venue figer — et que dans d'autres cas il y a eu un choix arbitraire entre plusieurs formes, choix en général justifié par des témoignages moyens-bretons.

C'est ainsi qu'il faut à la plupart des bretonnants un effort constant pour mettre, comme on le leur enseigne, la particule verbale *o* devant le substantif verbal pour former le participe présent ; et ils ont à le faire très souvent, car le breton affectionne cette tournure qui correspond à la forme progressive anglaise : *ema Per o vont d'ar ger*, « est Pierre allant à la maison ». Très peu en effet utilisent cette particule dans la langue parlée : M. Le Roux l'a relevée (c. 474) en 10 points seulement, disséminés dans tout le KLT ; ailleurs le substantif verbal est précédé d'une particule différente : *e* (*i* dans la région de Vannes) que l'on retrouve dans le présent de situation de *beza* : *ema*, *ima*, « est ». Là où la particule est supprimée dans *ema*, elle l'est également devant le substantif verbal (une partie du Trégor, et sud et est de Carhaix, 20 points). En joignant les cartes 65 et 474, nous avons donc, pour « il est en train d'aller » : 10 formes du type *ema o vont*, seules correctes,

27 formes *ema e vont*, 20 formes *ima i monet*, et 20 formes *ma vont*, *ma hont*.

Le grammairien a donc choisi, dans ce cas, et la forme qu'il a choisie — et qu'il est trop tard pour rejeter — ne correspond ni à l'usage, ni à la grammaire galloise, bien que ce soit celle que nous trouvons dans les textes qui nous restent du moyen-breton. Il en est de même pour la désinence de la 2^e personne du pluriel, du futur : *-ot*. La carte 486 (« quand vous viendrez ») vient justifier, comme l'avait déjà fait la carte 57 (« vous serez ») l'impression de dépaysement que le bretonnant éprouvait devant cette forme : elle n'est attestée nulle part ; dans la partie est de la Basse-Bretagne on emploie *-et*, tandis que la partie ouest (à peu près tout le Finistère) a la désinence que l'on trouve en gallois et en cornique : *-oc'h*.

Et la carte 69 avait déjà montré combien le souci de régularité et de logique peut écarter la langue littéraire de la langue parlée : en 12 points seulement nous trouvons *me a zo*, pour « je suis » — et ce doit être une forme analogique. Nulle part ailleurs on n'emploie la particule devant *zo*. L'usage est, dans ce cas, justifié : la valeur relative qu'apporte *a* à la forme impersonnelle est déjà contenue dans *zo* (*-o* est un débris d'un ancien relatif), et *zo*, comme le gallois *sydd*, a la valeur de « qui est », comme *a gar* a la valeur de « qui aime ».

M. P. Le Roux a mis, avec les cinq fascicules de son *Atlas*, un instrument précieux entre les mains des chercheurs ; les travaux récents sur la dialectologie bretonne constituent un exemple du parti que l'on peut en tirer. Mais ces enquêtes nous apportent aussi une certaine inquiétude, en nous faisant mesurer la distance qui sépare la langue littéraire de la langue parlée. Dans l'intérêt même de l'avenir du breton, le grammairien doit avoir le respect du breton qui vit dans les campagnes et sur les côtes, et la langue enseignée doit s'écarter le moins possible de l'usage, si l'on ne veut pas qu'elle soit artificielle et demeure le privilège d'un petit nombre.

Il reste à souhaiter qu'après ses derniers fascicules, M. Le Roux fasse paraître un « Supplément » à son *Atlas linguistique*. Le 5^e fascicule laisse en effet soupçonner que pour les cartes précédentes il a opéré un tri dans

ses documents. Il est probable qu'il a préféré laisser de côté des cartes incomplètes ; d'autre part, jusqu'à la lettre K, il ne nous a pas fait connaître ses enquêtes auprès des soldats de la garnison de Rennes. Or celles qu'il vient de publier montrent combien elles peuvent être intéressantes. C'est ainsi que la carte 412 ne signale que des pluriels en *-ier* au mot *krow*, « étable » : *krevier*, *kreyer*, *kreuyir*. Une note, extraite de la partie que M. Le Roux a conservée jusqu'ici inédite, révèle qu'à Remungol (Morb.), le pluriel en *-ou* existe : *krèwyêw*. Les enquêtes que M. Le Roux a faites en 1911 et en 1912, et les enquêtes faites plus tard sur place et restées inédites parce qu'incomplètes, pourraient se publier à peu de frais, sous formes de notes.

P. TRÉPOS.

Abbé Elie GAUTIER. — *L'Émigration bretonne. Où vont les Bretons émigrants ? Leurs conditions de vie.* Préface de M. Louis Chevalier. — Paris, Bulletin de l'Entr'Aide bretonne de la région parisienne, 3, rue du Départ, XIV^e, 1953. In-8°, 288 p., graphiques.

Voici une troisième portion de la thèse de doctorat ès lettres soutenue par M. Elie Gautier. Le premier s'intitulait : *Un siècle d'indigence* ; le second, *La dure existence des paysans et paysannes*. Ils cherchaient à répondre à cette question : Pourquoi les Bretons émigrent-ils ? Ils déplorait et cette émigration et ses causes dont la principale était l'excessive exigüité des exploitations rurales (surtout dans les Côtes-du-Nord), aggravée par l'abondance de la natalité.

Dans le présent volume l'auteur se transporte hors de Bretagne, il étudie l'émigrant *in situ*. Jamais un examen aussi complet et aussi précis n'avait été fait de ce problème. Une riche documentation statistique coupe court à toute rhétorique ; des témoignages consciencieux ont été recueillis. Si bien que de l'enquête menée avec un zèle ardent ressortent des conclusions fort claires.

L'émigration n'est pas un mal en soi, elle est le débouché légitime d'une population en excédent. Par contre l'émigration non préparée conduit presque infailliblement à une misère atroce. Tel fut le lot de milliers de paysans bretons débarqués à Paris ou dans la Seine et s'embau-